

Désignation de la catégorie

APPEL D'OFFRES

DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT DES PARCS ET DES ACTIFS IMMOBILIERS

Parc Van Horne
Réaménagement des aires de jeux pour enfants de 18 mois à 5 ans et de 5 à 12 ans (index N° 0139-000)
Rue Van Horne
(AO DAI-10012-D)

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h, le vendredi 24 septembre 2010, au Bureau Accès Montréal, 5160, boulevard Décarie, Rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, et seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, et ce pour des travaux de réaménagement des aires de jeux pour enfants de 18 mois à 5 ans et de 5 à 12 ans du parc Van Horne.

Soumission : **AO DAI-10012-D**

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de 11 h, le mercredi **8 septembre 2010**, au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, bureau 100, Montréal (Québec), H3X 2H9, contre un paiement de 100 \$ pour chaque soumission, non remboursable, fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal**. Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Téléphone : 311 – arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.
Télécopieur : 514 872-5173.

Dépôt de garantie : une garantie de soumission conforme aux documents d'appel d'offres doit être jointe à la soumission.

Renseignements :

Normand Julien
Division de l'aménagement des parcs et des actifs immobiliers
Ville de Montréal, Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
514 872-9918

Nancy Sanders, architecte paysagiste
Conception Paysage
514 990-4573

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 8 septembre 2010.

Le secrétaire d'arrondissement

Geneviève Reeves, avocate

Adresse de correspondance

Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
5160, boulevard Décarie, bureau 600
Montréal (Québec) H3X 2H9
(514) 868-4012
Télécopieur: (514) 868-3538

Nombre de page(s) 1

Publication(s) choisie(s)

<input checked="" type="checkbox"/>	Le Devoir
<input checked="" type="checkbox"/>	SÉAO

Date(s) de parution

Date de la demande

Signature autorisée